



inaptitude a mon poste pas de nouvelle de l'employeur

Par **mickelange**, le **06/09/2009** à **21:46**

Bonjour j'ai été déclaré le 4 août inapte à tous postes dans l'entreprise avec "reprise dangereuse pour l'employé" la procédure d'un mois est écoulée nous sommes le 6 septembre je n'ai reçu aucune courriel ni aucun appel de mon employeur j'étais en arrêt maladie jusqu'au 5 septembre que dois-je faire me faire prolonger en attendant une réponse de mon employeur? ma crainte est de ne pas avoir de salaire si je ne suis pas en arrêt! l'employeur doit-il reprendre le paiement de mon salaire? je voudrais être sûr que je serai payé jusqu'à ce que la chose soit réglée!!!

Merci pour vos réponses
À bientôt

Par **mickelange**, le **06/09/2009** à **23:23**

bonsoir oui c'est le médecin du travail qui m'a déclaré inapte le 4 août!